

NOTICE DINANTAISE.

L'activité économique.

Avant d'étudier une des principales activités des Dinantais, il est bon, je crois, de voir quelle était la population de la ville au moment de sa splendeur c'est-à-dire au XV^e siècle. Il est très difficile de répondre de façon précise car nous ne possédons pas de chiffres absolus, mais en se basant sur le nombre d'hommes qu'on pouvait mobiliser, on peut estimer la population de la ville à environ 6.000 âmes. ⁽¹⁾

Comme il n'y avait pas de culture vivrière dans la ville même, à part quelques jardins, le ravitaillement était assuré par les régions avoisinantes. On y fabrique aussi de la bière et un vin de qualité médiocre ; on y élève quelques porcs, des moutons et des bœufs, mais il est certain que cette activité agricole était d'importance secondaire. Ce qui fait la renommée de la ville chez nous et à l'étranger ce sont les activités industrielles et artisanales et plus spécialement la dinanderie.

A Dinant le groupement politique des communs métiers fut formé par neuf métiers : 1) Febvres, 2) Meuniers, 3) Boulangers, 4) Drapiers, 5) Charpentiers-maçons, 6) Merciers, 7) Cordonniers, 8) Bouchers, 9) Tanneurs.

La dinanderie.

Les métallurgistes de la vallée de la Meuse travaillaient le laiton, alliage de cuivre et de zinc. Dans les textes, les batteurs de cuivre sont désignés sous la mention de « ouvriers de jaune ouvrage ».

Cette activité est très ancienne et à l'époque mérovingienne déjà, la renommée des « orfèvres » de la vallée mosane était établie. A l'époque de la renaissance carolingienne, les nombreuses abbayes, foyers d'activité artistique, lui donnèrent une grande ampleur.

Au début, les *Copères* et leurs pareils de la vallée mosane, ne fabriquaient que des chaudrons, bassins, poêles, aiguières, aquamaniles, chandeliers, objets d'usage courant et faciles à écouler. Certains se lancèrent de bonne heure dans la fabrication d'objets d'ornementation religieuse : candélabres, lustres, lutrins, fonts baptismaux, tabernacles et c'est dans ce domaine que se produisit l'évolution artistique qui a fait de la dinanderie une industrie d'art.

(1) J. GAIER-LHOEST, *L'évolution topographique de la Ville de Dinant au Moyen Age*, p. 75, 76.

D'où venait la matière première ? La région de Dinant produisait autrefois de la calamine (carbonate de zinc) et ce fait serait à la base de la localisation de la dinanderie dans la vallée.

Pour le cuivre, on s'approvisionnait à Cologne et Dortmund. En 1104, dans un tarif de tonlieu à payer en nature par les navires qui arrivent à Coblenche, on fait mention de produits de cuivre de Dinant et autres villes de la Meuse. Par la suite, les relations des Dinantais avec l'Allemagne s'intensifièrent et les *Copères* obtinrent certains privilèges ; Thierry de Heinsberg menaça même d'excommunication toute personne qui les molesterait. ⁽¹⁾

Etudions d'un peu plus près le métier des batteurs de cuivre.

Les plus anciens statuts connus des batteurs de cuivre datent du 14 décembre 1255. Ils furent octroyés par Henri de Gueldre, élu de Liège alors qu'il se trouvait au château de Dinant après avoir pris la ville.

Le métier s'acquerrait pour un bourgeois de Dinant en payant « un demi-fierton et deux sols à vin » ; pour les étrangers en payant « deux marcs et cinq sols à vin » ⁽²⁾.

Les batteurs ne pouvaient vendre que des œuvres parfaites et commercables et à prix modique. On ne travaillait ni les samedis, ni pendant le mois d'août. Les pelles et bassins pouvaient être faits de n'importe quelle grandeur. Le métier était dirigé par un maître et quatre maîtres ; ceux-ci pouvaient faire saisir les travaux interdits trouvés en la maison ou l'atelier d'un membre du métier et appliquer une amende au confrère en défaut. Cette amende était divisée en trois parts : la moitié était attribuée à l'évêque, un quart à la ville et un quart au maître de la batterie.

Le commerce de la batterie prit, à partir de cette époque, une importance considérable et connut une activité extraordinaire au XIV^e et première moitié du XV^e siècle. A ce moment, Dinant vendait beaucoup d'articles de cuivre en Angleterre et s'inscrivit même dans la Ligue hanséatique. Elle prenait d'ailleurs toutes les mesures qui s'imposaient pour conserver ce qu'elle considérait comme un monopole. C'est ainsi qu'en 1455, des batteurs endettés ayant quitté furtivement la ville pour aller s'installer à l'étranger, les batteurs firent pression sur les magistrats urbains afin que le projet ne fût pas mis à exécution.

Ils ne se doutaient pas que dix ans plus tard la catastrophe allait les abattre.

Le sac de Dinant par les Bourguignons en 1466, porta en effet un coup mortel aux batteurs. L'industrie des batteurs disparut avec la cité trop orgueilleuse qui avait vu ses fastes. Après la destruction de la ville, les survivants se réfugièrent à Namur, à Huy, à Liège, à Middelbourg, à Aix-la-Chapelle, en France.

(1) J. GAIER-LHOST, *L'évolution topographique de la Ville de Dinant au Moyen Age*, p. 75,76.

(2) E. GERARD, *Histoire de la ville de Dinant*, p. 100.

Le métier se reconstitua à Dinant en 1478 et reçut un nouveau règlement, mais il ne retrouva jamais son importance de jadis. Au XVIII^e siècle, il n'était plus que l'ombre de lui-même et les statuts n'étaient même plus observés. En 1716, les membres n'étaient plus assez nombreux pour élire leurs dignitaires et c'est la décadence. A la fin du 19^e siècle, des efforts méritoires ont été faits pour rendre à la dinanderie son activité antérieure, mais les ateliers de fabrication sont peu nombreux : il en reste trois ou quatre.

Les chefs-d'œuvre de la dinanderie.

La dinanderie a produit de nombreux chefs-d'œuvre. Nous en possédons plusieurs chez nous. Il y a bien sûr les fonts baptismaux de l'église St-Barthélémy à Liège que Jean d'Outremeuse attribuait au Dinantais Lambert Patras mais qui est l'œuvre de Renier de Huy. Signalons aussi, parmi d'autres, l'aigle lutrin et le chandelier pascal de l'église de Tongres de Jean Joses, le lutrin de la cathédrale de Namur, le lutrin et les chandeliers de la Collégiale de Dinant, la clôture de l'église de Fosses, le lutrin pélican de l'église de Chièvres, la dalle funéraire du batteur Antoine de Nassogne en l'église de Bouvignes.

A l'étranger, Colard Joses travaille à la Chartreuse de Champmol, près de Dijon, Jehan du Bois fournit un lutrin à Rouen. Il s'agit là évidemment de mobilier religieux mais il existe pas mal de plats, bassinoirs, rafraîchissoirs qui sont de véritables œuvres d'art.

La technique.

Le batteur utilise soit le procédé de la fonte, soit celui du repoussé.

1) *La fonte* consiste dans le coulage du cuivre en fusion dans un moule.

Ce procédé est surtout employé pour les fonts baptismaux, lutrins, chandeliers et autres œuvres d'art religieux. Le modèle à reproduire doit d'abord être fait en plâtre, en bois ou en métal.

Le travail, assez délicat, se décompose en trois opérations : 1) le moulage du modèle, 2) le coulage du métal en fusion déversé dans un moule, 3) la ciselure au burin et au ciselet, c'est-à-dire nettoyer les bavures et les imperfections et c'est ici que se manifestent les qualités du batteur.

2) *Le repoussé* n'apparaît qu'au XVI^e siècle. C'est la batterie comme on la conçoit actuellement. Comme matière première des tôles de laiton laminées.

Ici deux opérations :

a) *le battage* à l'aide du marteau, du ciselet et du poinçon sur coussinet de bois, de fer ou de cuir bourré de sable. L'ouvrier défonce la tôle à l'aide d'un marteau qui se termine en demi-boule et qu'on appelle « boutrolloir ». Vient ensuite le refoulage ou restreinte pour épaissir le métal. Enfin le planage, c'est à-dire marteler la pièce avec un marteau appelé « mattoir » qui lisse le métal et le rend plus résistant.

b) la *ciselure* ou décoration de la pièce suivant un dessin tracé par le ciseleur ou un artiste. C'est un travail particulièrement minutieux qui exige une grande maîtrise. Le batteur doit disposer d'un jeu complet de ciselets, de marteaux pour façonner les creux et les reliefs.

Il existe une troisième manière de travailler le cuivre, mais elle est purement mécanique et se pratique au moyen d'une matrice qui porte en creux le motif à obtenir en relief. Ce procédé qui est employé actuellement pour les dinanderies bon marché était déjà connu au XIII^e siècle. (3)

Rivalité Dinant-Bouvignes.

La vallée de la Meuse a été le théâtre du drame le plus sombre qu'ait connu le Pays mosan au Moyen Age, un drame qui n'a pas duré moins de trois siècles : la rivalité Dinant-Bouvignes. (4)

Dinant et Bouvignes faisaient partie d'un *pagus* qui devait devenir plus tard le comté de Namur. Bouvignes, dont le territoire, sur la rive gauche, s'étendait jusque devant la ville de Dinant, fut donné d'après certains annalistes, au comte Béranger. A Dinant, au X^e siècle, le comte de Namur exerçait son autorité à titre de représentant de l'empereur. Au cours du XI^e siècle, les comtes de Namur perdirent progressivement leur autorité sur la ville de Dinant qui passa dans le domaine des princes-évêques de Liège. Dans les dernières années du XI^e siècle, c'était chose faite, le comte était évincé définitivement et le prince-évêque acquit même des droits sur l'actuel quartier St-Médard, sur la rive gauche de la Meuse. D'autre part, sur la rive droite, tout le territoire autour de Dinant appartenait au comte de Namur. C'est là, semble-t-il, l'origine des querelles entre Dinantais et Bouvignois bien plus qu'une rivalité économique comme l'ont dit certains.

De nombreuses escarmouches, des atrocités commises de part et d'autre ont marqué cette rivalité. L'événement le plus marquant est le sac de Dinant par les Bourguignons en août 1466.

En 1421, le duc de Bourgogne Philippe le Bon avait acheté le comté de Namur et les Bouvignois tiraient parti de cette situation qui les mettait sous la protection du puissant duc. D'autre part, au fil des années les Liégeois suivaient avec inquiétude les progrès de l'encerclement de leur principauté par les Bourguignons. Sur la vallée mosane la situation s'assombrissait, la moin-

(3) Edouard GERARD, Dinant, *Ville d'art, La dinanderie*, Dinant, Bourdeau-Capelle, 1958, p. 26, 27.

J'ai également consulté :

E. GERARD, *Histoire de la ville de Dinant*, Namur, 1936.

J. GAIER-LHOEST, *L'évolution topographique de la ville de Dinant au Moyen Age*, Pro Civitate, collection Histoire, sur un 8^e, n^o 4, Bruxelles, 1964.

(4) F. ROUSSEAU, *Comment Dinant est devenue une ville liégeoise*, dans *Le Guetteur Wallon*, 1960, n^o 2, p. 75.

dre occasion faisait éclater les rixes, tendait les guets-apens. Sur chaque rive on renforçait les murailles, on construisait des bastilles. ⁽⁵⁾

Dinant s'inquiéta très tôt des vues ambitieuses de Philippe le Bon et dès 1450 les préparatifs de défense furent poussés avec grande diligence. Les murs d'enceinte furent renforcés de grosses tours et percés d'embrasures pour recevoir des couleuvrines.

En 1465, excités par l'annonce de la mort de Charles le Téméraire à la bataille de Montlhéry, les Dinantais promènèrent un grotesque mannequin figurant le Charolais, jusque sous les murs de Bouvignes. Ce fut le début d'une nouvelle série d'excès.

Le 18 juin 1466, Philippe le Bon prit les premières dispositions pour la campagne de la Haute Meuse. Les troupes affluèrent de partout et il y eut bientôt 30.000 hommes rassemblés au cœur de la Wallonie.

L'armée se mit en route et lorsque les Dinantais perçurent la rumeur de l'armée en marche, le tocsin alerta la ville. Mais, chose incroyable, la vue de ces forces imposantes ne fit qu'exciter la verve des Dinantais. Ils installèrent sur les fortifications un mannequin représentant une fileuse avec l'inscription : *Quand cette femme de filer cessera*

Le duc Philippe cette ville aura.

L'armée bourguignonne investit la ville et le bombardement systématique commença le 18 août et dura jusqu'au 23 août où fut ouverte une brèche dans la muraille.

Le dimanche 24 août, l'armée se prépara à donner l'assaut et le 25 août entre 5 et 6 heures Dinant capitulait.

Le mardi, les Bourguignons firent leur entrée dans la ville. Le jeudi, le pillage et l'incendie commencèrent. Les défenseurs du château furent passés au fil de l'épée et 800 Dinantais, liés deux à deux, furent basculés dans la Meuse ; puis l'incendie ravagea la ville. Ce qui en restait fut démantelé et la démolition se poursuivit jusqu'à fin mars 1467.

Mais la cité devait revivre. Dès 1472, les chanoines avaient été autorisés à rebâtir la collégiale ainsi que leurs maisons et dès la fin de 1477, les Dinantais dont beaucoup s'étaient réfugiés à Namur, revinrent à Dinant.

La glorieuse cité renaissait. « On avait pu lui broyer le corps, disperser ses cendres, on n'avait pu tuer son âme. Ville oublieuse de sa tragique histoire, Dinant reprendrait ses espoirs et ses activités. Comme naguère, ses ateliers retentiraient du tintement des marteaux battant les grands plats de cuivre. Hélas ! jamais la nouvelle Dinant n'égalerait en somptuosité la Dinant médiévale. Bourgogne avait porté le coup mortel à ses potiers d'airain ! ⁽⁶⁾ ».

(5) F. TONNARD, *Le duel des marchands Dinantais et Bouvignois*, Liège, Georges Thone, p. 54.

(6) F. TONNARD, *Le duel des marchands Dinantais et Bouvignois*, Liège, Georges Thone, p. 120.

J'ai aussi tiré des renseignements de : E. GERARD, *Une querelle de quatre siècles entre Dinant et Bouvignes*, Bordeaux-Capelle, Dinant.

Copères et copèreries.

Pour les Belges, les Dinantais sont des *Copères*. Le mot est d'origine germanique : cuivre se traduit en flamand par *kooper*, en anglais par *copper* et en allemand par *kupfer*.

Les batteurs de cuivre étaient en relations suivies avec la Hanse teuto-nique et l'Angleterre ; les Anglais qui faisaient grand usage d'objets en cuivre donnèrent à nos batteurs le titre de « *copers* » parce qu'ils les considéraient comme les ouvriers du cuivre par excellence.

Depuis, à ce sobriquet se rattache une intention de douce raillerie à l'adresse des Dinantais dont les balourdises sont passées à la postérité sous le nom de *copèreries*.

Écoutons ce qu'en dit Alfred Nicolas :

« Les *copères* de Dinant sont, en général, des hommes fort intelligents et qui font parfaitement leurs affaires ; ce qui ne les empêche pas non plus de lâcher, par-ci, par-là de petites balourdises : ce sont leurs *copèreries*.

L'histoire les représente, eux pygmées, s'attaquant de faits et de méchants propos à des hercules tels les ducs de Bourgogne, les rois de France, et payant cher leurs folles incartades : *copèreries*. L'histoire nous les montre encore toujours en guerre avec leurs voisins et s'en faisant cordialement détester ; par quoi, leurs voisins qui ne prêtent qu'aux riches, leur prêtent toutes espèces de faits, gestes et propos ridicules : *copèreries*. Une mésaventure, un désap-pointement, une corvée, une échauffourée : *copèreries*. Et moi qui vous parle je fais une fière *copèrerie* à m'engager étourdiment dans ce long et difficile chapitre. »

Et M. Alfred Nicolas de rimer quelques *copèreries* :

*« Le gouverneur de la province
Un beau jour arriva à Dinant :
On veut le traiter comme un prince,
Dans la cité grand mouvement.
On fait une couque immense...
La cuire est la difficulté ;
Car la couque a cinq pieds de France
Et le four n'a que quatre pieds. »*

*« Certain COPERÉ, un beau matin
Prend un mousquet à bayonnette
Et, droit dans le creux d'un ravin,
S'en va chasser aux alouettes.
Un lièvre part à bout portant ;
Il le met en joue à l'instant ;
Mais soudain posant l'escopette :
— Ah ! dit-il, j'oublais vraiment
Que je ne viens qu'aux alouettes ».*

J. DUPONT.

(1) Dans un petit ouvrage en 2 volumes paru en 1835 sous le titre « *Voyages et aven-tures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique* » par Justin.